

Remilly-les-Marais



Ecole de l'Oseraie
Après le chantier, une rentrée enchantée !!!

Bulletin Municipal n° 2



Décembre 2018

Le Mot du Maire



Vous allez retrouver dans ce deuxième bulletin Municipal de Remilly-les-Marais, un résumé de l'actualité de notre commune pendant cette année 2018.

Une rétrospective très dense de la vie communale et très animée grâce à l'activité permanente de nos 22 associations.

Comme chaque année, la vie communale a été ponctuée de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

En septembre, l'ouverture de notre nouveau groupe scolaire, aura été l'évènement le plus important.

Je tiens à remercier les professeurs, les élus, les bénévoles qui ont travaillé pendant les vacances d'été pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles. Près du groupe scolaire, nous retrouvons une salle d'activités sportives et maintenant, le terrain multisports.

Autres travaux importants réalisés, la rénovation de la salle des fêtes des Champs de Losque et la rénovation de la toiture de la mairie du Mesnil-Vigot.

Dans le cadre des économies d'énergie, comme vous l'avez sans doute vu, tout notre éclairage public est maintenant changé ainsi que toutes les menuiseries de nos bâtiments publics.

Je remercie Saint-Lô Agglo qui nous a beaucoup aidé financièrement au cours de cette année :

24000€ pour la salle d'activités, 15000€ pour la salle des Champs de Losque, 15000€ pour le groupe scolaire, l'aide de 89000€ dans le cadre des économies d'énergie, la construction du terrain multisports. Reconnaissons que Saint-Lô Agglo a été un précieux partenaire financier pour la réalisation de nos projets. Parmi les mauvaises nouvelles, la fermeture de deux de nos commerces, la boulangerie et le salon de coiffure Maryvonne. Nous sommes mobilisés afin de trouver des solutions pour maintenir les activités commerciales de notre bourg centre.

Autre sujet difficile, la signature de la démarche zéro phyto : la commune n'emploie plus aucun traitement chimique pour nos espaces publics et nos cimetières. Nous les transformons progressivement pour rendre leur entretien plus facile à nos employés communaux.

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre commune, deux nouvelles associations, « les 2 Mains » et « Les Bielles des Marais », bon vent à toutes les deux.

Je vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes de fin d'année dans la magie de NOEL et j'espère vous retrouver en 2019 à l'occasion des vœux, le 11 janvier 20h30 à Remilly, le 12 janvier à 11h au Mesnil-Vigot et le 19 janvier à 11h aux Champs de Losque.

Pierre VAULTIER

Sommaire :

- Informations municipales
- Démarches administratives
- Le nouveau groupe scolaire
- Le SRPI de l'Osier
- Les travaux réalisés, en cours ou à l'étude
- Rétrospective de l'Année 2018
- Nos associations
- Les services près de chez nous



Dates à retenir :

- Vœux du Maire :

Vendredi 11 Janvier 2019 à 20h30

à la salle des fêtes de Remilly sur Lozon

Samedi 12 janvier 2019 à 11h00

à la salle des fêtes du Mesnil-Vigot

Samedi 19 janvier 2019 à 11h00

à la salle des fêtes des Champs de Losque

- La Saint-Antoine :

Jedi 17 Janvier 2019 à 11h00

à Remilly sur Lozon

Samedi 19 Janvier 2019 à 11h00

au Mesnil-Vigot

Informations municipales

Les mairies de Remilly-les-Marais vous accueillent :

À Remilly sur Lozon :

Le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 16h à 17h30

Tél : 02 33 56 20 54 - Mail : mairie.remillylesmarais@orange.fr

Aux Champs de Losque :

Le jeudi de 16h30 à 19h

Tél : 02 33 56 27 91 - Mail : mairie.leschampsdelosque@wanadoo.fr

Au Mesnil-Vigot :

Le jeudi de 16h30 à 19h

Tél : 02 33 55 27 75 - Mail : mairie.mesnil-vigot@wanadoo.fr

Fermetures mairies :

Les mairies seront fermées au public le 28 décembre 2018.

En cas d'urgence vous pouvez contacter :

Pierre Vaultier : 02 33 56 27 85 – Michel Laurent : 02 33 56 27 26 – Sylvain Damecour : 02 33 56 21 65

Inscription sur les listes électorales :

NOUVEAU : les inscriptions en mairie sont possibles jusqu'à un mois avant une élection.



Remilly-les-Marais.fr

Retrouvez toutes les actualités de la commune : comptes-rendus de réunions de conseil municipal, activités des associations, informations diverses sur notre site de Remilly-les-Marais.fr

Déclaration des nids de frelons asiatiques en mairie :

Plus de 3000 nids de frelons asiatiques ont été recensés dans la Manche (9 nids à Remilly-les-Marais).

Que faire quand on découvre un nid ?

Se mettre en sécurité - Ne pas aller au contact du nid

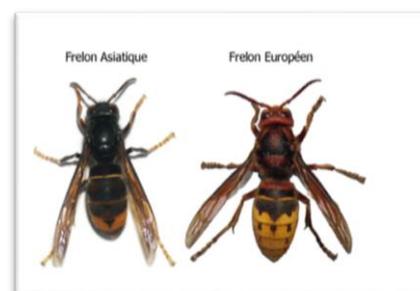
Ne jamais intervenir soi-même - Signaler le nid à la mairie

La commune de Remilly-les-Marais a signé une convention de lutte collective avec le FDGDON, permettant de faire détruire les nids de frelons asiatiques. Il est inutile de signaler les nids de frelons européens ou de guêpes, qui ne seront pas pris en charge, car le programme ne concerne que le frelon asiatique.

Que faire en cas de piqûre ?

En fonction du nombre de piqûres et de la sensibilité de la personne, contacter les secours.

En cas de besoin contacter les pompiers (18) ou le SAMU (15) en cas de symptômes graves (malaise, perte de connaissance...)



Démarches administratives

Le recensement citoyen :

Le recensement citoyen est obligatoire à 16 ans.

Le jeune doit se présenter au secrétariat de la mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité, dans les 3 mois suivant son anniversaire.

Cette démarche permet l'inscription aux examens (dont le permis de conduire) et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense et de faciliter l'inscription sur les listes électorales.



Durée de validité de la carte nationale d'identité :

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées depuis le 1er janvier 2014 et entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de 5 ans de la validité est automatique.

La carte nationale d'identité pour les mineurs reste donc valable pour une durée de 10 ans.

Passeports biométriques :

Vous devez déposer votre demande dans l'une des communes qui sont équipées de dispositifs de recueil de données. Le passeport sera retiré auprès de la commune où la demande aura été déposée.

Contact des mairies pour la carte d'identité et le passeport :

Agneaux : 02.33.77.33.50 - Carentan : 02.33.42.74.00 - Saint-Lô : 02.33.77.60.00

Informations utiles

Des aides financières pour améliorer les performances énergétiques de votre logement : des permanences près de chez vous.



Propriétaires occupants : Réduire vos dépenses énergétiques et adapter votre logement à la perte d'autonomie

Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de votre résidence principale ? Sous certaines conditions, et selon votre projet, des aides financières nationales et locales peuvent vous être attribuées.

Propriétaires bailleurs : Restaurer un logement pour le louer

Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières, différentes conditions sont à remplir liées à l'année de la construction du logement concerné et aux types de travaux envisagés. Les travaux doivent permettre de résoudre des situations d'insalubrité ou de dégradation ou améliorer les performances thermiques (les petits travaux d'entretien ainsi que les travaux assimilables à de la construction neuve ou de l'agrandissement sont exclus).



En France on estime qu'1 million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlées à l'air libre. Largement pratiquée, **cette activité est pourtant interdite** par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, **toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement**.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme et avec des actions de fond. **Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés**. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Des solutions alternatives adaptées existent. Plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la **valorisation des déchets verts** plutôt que leur brûlage.

Zéro Phyto

Concernant l'entretien des domaines publics dont les cimetières, la commune recherche toutes les solutions possibles pour répondre à l'engagement pris du Zéro phyto pour la protection de l'environnement.

Au niveau des cimetières, la commune fait appel au civisme de chacun pour entretenir les concessions qui le concernent. Il en est de même pour l'entretien de l'espace public à proximité de son habitation.



Bruit et voisinage

L'article R1336-5 du code de la santé publique, s'applique aux bruits de voisinage : il indique qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage, que le bruit soit occasionné par une personne ou celle qu'elle accueille chez elle ou par un animal placé sous sa responsabilité. Les infractions de bruits de voisinage sont prévues et réprimées par les articles R1337-6 à R1337-10 du code de la santé publique et peuvent faire l'objet d'une contravention de 5ème classe (3000 €).



RAPPEL : Ramassage des ordures ménagères

Pour le Mesnil-Vigot, la collecte de vos déchets est effectuée tous les mercredis matin.

Pour Remilly sur Lozon, les ordures ménagères sont collectées le lundi tous les 15 jours d'octobre à avril et chaque lundi de mai à septembre.

Pour Les Champs de Losque les ordures ménagères sont collectées le mardi tous les 15 jours d'octobre à avril et chaque mardi de mai à septembre.



Le nouveau groupe scolaire

Rappel 2017 :

7 juillet :

Philippe Gosselin, Député-Maire, Adèle Hommet-Lelièvre, Conseillère Départementale et Dominique Sommier, Président du SRPI, entourés des élus municipaux, des représentants de l'Education Nationale, des enseignants, de nombreux parents et surtout de tous les enfants du RPI ont posé la première pierre de notre nouvelle école.



Septembre :

L'école est « couverte » et les portes et fenêtres sont installées.



Décembre :

Le chauffage au sol est installé

2018 :

Janvier :

L'école prend des couleurs



Mars : L'intérieur de l'école prend forme

Tous les vendredis :

Visites et réunions de chantiers avec nos élus



5 juillet :

Avant-dernier jour d'école à Remilly-les-Marais pour les CM2 !!

Michel Laurent, maire délégué de Remilly sur Lozon a tenu à faire visiter le nouveau groupe scolaire aux futurs collégiens qui n'auront pas la chance d'étudier dans la nouvelle école. Ce fut chose faite le jeudi 5 juillet 2018. Mme Decker, M. Billon et les CM1 ont pu profiter également de la visite. Les 24 enfants avec la présence de M. Sommier, président du SRPI de l'Osier, ont pu y découvrir les 5 classes, la bibliothèque, la cantine...



11 Juillet :

Déménagement :

Merci aux élus, à leurs conjoints, à l'équipe enseignante, aux parents et bénévoles venus nombreux !!!!

3 Septembre :

Rentrée des classes dans le nouveau groupe scolaire !!!!



Les classes



Les toilettes



La cantine



La cour
des
primaires



La cour des maternelles

Nos enfants ont la chance de bénéficier également d'une salle d'activités sportives



Et d'un terrain multisports réalisé par Saint-Lô Agglo.



Infos :

Dans le cadre du plan "bibliothèque d'école" :

L'école de l'Oseraie s'est vue attribuer, par le ministère de l'Education Nationale, la somme de 1500 euros pour l'achat d'œuvres de référence, classiques ou patrimoniales.

D'autre part, le projet déposé par l'école auprès des Ateliers Médicis a été retenu. Ainsi Nina Lechartier, créatrice de bandes dessinées, viendra en résidence à l'école pendant une vingtaine de jours pour transmettre sa passion et son savoir-faire aux élèves de Remilly-les-Marais.

Le SRPI de l'Osier



Le personnel et les membres du SRPI de l'Osier.

Le SRPI (Syndicat du Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe aujourd'hui les communes de Remilly-les-Marais (Remilly sur Lozon, le Mesnil-Vigot,

Les Champs de Losque), du Mesnil-Eury et de Lozon.

Il gère tous les aspects extra-pédagogiques de l'école (cantine, garderie, personnel hors enseignants, mobilier scolaire et restauration).

Les membres du SRPI sont élus par les conseillers municipaux (2 membres par commune).

Les 3 responsables du SRPI sont : Dominique Sommier (président), Joël Guesdon (vice-président) et Marie-Jo Bauge (Adjointe aux affaires scolaires).

RELATIONS SRPI / COMMUNE AVEC L'ECOLE DE L'OSERAIE

M. Dominique SOMMIER : Président du SRPI

- Responsable de la gestion, du personnel, du matériel, du mobilier scolaire
- Préside le conseil du SRPI
- Membre de droit du Conseil d'Ecole

M. Joël GUESDON : Vice-président du SRPI

- Responsable de la restauration, du personnel de cantine, de la relation avec l'EPHAD de Marigny qui fournit les repas (liaison chaude)
- Responsable de l'approvisionnement de la cantine et du ménage

Me Pamela LEMIEUX : secrétaire du SRPI

- secrétariat et comptabilité

Pour nous joindre : srpi.osier@orange.fr

Tél de la mairie : 02 33 56 20 54 qui transmettra

(en attente d'un n° de tél direct pour la cantine/garderie)

Le président du SRPI

D. Sommier

Me Marie-Jo BAUGE, adjointe à la commune nouvelle de

REMILLY-LES MARAIS, déléguée aux affaires scolaires, membre du SRPI et chargée

- des relations mairie – école
- des relations avec les enseignants
- des relations avec les parents d'élèves
- Déléguée de la commune nouvelle au Conseil d'Ecole
- Réunions avec le SRPI, les parents d'élèves délégués de classe et l'APE (Association de parents d'Elèves)

M. Michel LAURENT, Maire-délégué de Remilly sur Lozon

- responsable des bâtiments et des travaux dans la nouvelle école
- liens avec les entreprises

Pour nous joindre : mairie.remillylesmarais@orange.fr

Tél de la mairie : 02 33 56 20 54 qui transmettra

Le maire de REMILLY-LES MARAIS

Pierre VAULTIER

Les travaux réalisés, en cours ou à l'étude

Travaux dans le cadre des ECONOMIES D'ENERGIE

Notre commune bénéficie d'une prime de **89 000€** dans le cadre de nos travaux pour les économies d'énergie. Cette prime versée par les vendeurs d'énergie peut être perçue par notre commune parce que SAINT-LO AGGLO est reconnue comme territoire à Energie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Grâce à ce label TEPCV, nous avons sollicité au mois de mars dernier une prime couvrant 77% de nos dépenses éligibles pour :

- La rénovation de tout l'éclairage public de nos 3 communes.

Vous avez sans doute déjà vu ce nouvel éclairage qui diminue par trois la consommation d'électricité.

L'investissement restant à notre charge sera amorti en 3 ans.

- Le remplacement des menuiseries

- Des mairies du Mesnil-Vigot et de Remilly sur Lozon,
- De la salle des mariages de Remilly sur Lozon,
- De l'ancienne mairie des Champs de Losque,
- Des salles des fêtes du Mesnil-Vigot et des Champs de Losque.



- L'Isolation de la salle des fêtes des Champs de Losque

LES CHAMPS DE LOSQUE



- Rénovation, Isolation, chauffage et mise aux normes de la salle des fêtes pour l'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Démolition de la réserve d'eau déclarée hors service par le SDIS. Une nouvelle réserve incendie est à l'étude.
- Achat de terrain, pour l'aménagement d'un lotissement dont 3 parcelles pourront être commercialisées dès le printemps 2019.
- Un effacement des réseaux face au futur lotissement est à l'étude avec le SDEM.

LE MESNIL-VIGOT

- Réfection totale de la toiture de la Mairie.
- La deuxième tranche de travaux pour le lotissement a été réalisée au printemps. Les 4 lots sont soit vendus, soit en promesse d'achat.
- Etude en cours pour la réfection d'une haie et la réalisation de pelouses dans les allées du cimetière.
- Etude en cours pour la rénovation, l'isolation, le chauffage et la mise aux normes PMR de la salle des fêtes.



REMILLY SUR LOZON

- Réalisation du groupe scolaire de la salle d'activités sportives et du terrain multisports.
- Travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie.
- Etudes en cours pour : le cabinet médical, l'agrandissement du cimetière et le devenir de l'ancienne école.
- Etude à venir pour l'aménagement extérieur de la mairie et du parc.



Rétrospective de l'année 2018

Les gagnants des concours de maisons et jardins fleuris :

Résultat du concours de fleurissement des Champs de Losque organisé par le Comité de Fleurissement :



Catégorie façade :

- 1 - Catherine Lebreton
- 2 - Mireille Lerenard
- 3 - Denise Buhot

Catégorie espace vert :

- 1 - Irène Voisin
- 2 - Patrick Mary
- 3 - Franck Legoupil

Catégorie maison avec jardin :

- 1 - Agnès Coquière
- 2 - Roland Sadoc
- 3 - Pierre Chaignon

Catégorie ferme :

- 1 - Angélique Vautier
- 2 - Nathalie Mignot
- 3 - Serge Ravalet

Résultat du concours de fleurissement de Remilly sur Lozon :



Catégorie maison avec jardin :

- 1 - Pierre Vallée
- 2 - Emile Alliet
- 3 - Thérèse Zielinski

Catégorie balcons, façades et terrasses :

- 1 - Cécile Lenoir
- 2 - Bérénice Sebire
- 3 - Philippe Lekeu

Le Comice Agricole :

Jeudi 30 août, le comice agricole de Marigny s'est déroulé sur la commune du Mesnil-Vigot. Comme les années précédentes, cette manifestation a attiré de nombreux spectateurs venus admirer la promotion des races laitières.

Résultats : 50 vaches normandes et 20 Prim'Holstein, 21 chevaux, 12 petites génisses.

Prix de la grande championne en race

Prim'Holstein : Garenne - l'Earl Tourainne

Prix de la grande championne en race Normande : Amada - Earl Allix

Le poids du veau a été trouvé par Faustin Lamazure (386 kg).



Mise en route d'une nouvelle activité : « Gym douce »



Tous les jeudis de 15h55 à 16h55 à la salle d'activités près de l'école.

Pour femmes et hommes de tous âges

Adaptée à chaque personne

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment

Cotisation de 75 € (dont 25 € de licence)

Pour tous renseignements :

Christiane LAURENT : 02 33 56 27 26

100ème Anniversaire de l'Armistice Le 11 novembre dans nos communes :



Une journée pour se souvenir.

Le 11 novembre marque la fin de la Première Guerre mondiale, après quatre ans de conflit, entre 1914 et 1918. Morts, mutilés, invalides, plus de 18 millions de personnes, militaires comme civils, ont été victimes de celle que l'on appelle la "Grande Guerre".

L'Armistice, qui marque la fin des combats, a été signé entre les Alliés (France, Royaume-Uni, Russie et États-Unis) le 11 novembre 1918 à 5h15 dans le wagon-restaurant du maréchal Foch, à Rethondes (Oise), en forêt de Compiègne, wagon qu'il est toujours possible de visiter.

Pour ce 70^{ème} anniversaire, les cloches de toutes nos communes ont à nouveau carillonné à 11 heures pendant 11 minutes comme cela avait été le cas le 11 novembre 1918 pour annoncer la fin de la guerre.



Téléthon

En décembre 2017, Michel Laurent, maire de Remilly sur Lozon, a remercié chaleureusement les bénévoles et a remis à Jacqueline Lereculey, présidente de l'Association Téléthon de la Région de Daye, un chèque de 756 € correspondant aux bénéfices de la vente de 240 paquets de madeleines et de 862 crêpes. Cette année, les bénévoles ont fait et vendu pas moins de 1164 crêpes, maintenu la vente des paquets de madeleines qui remporte toujours un vif succès. Pour la première fois une marche a été organisée le samedi 24 novembre.



Les repas de nos aînés :

Cette tradition permet aux invités de partager un moment festif autour d'un repas copieux et de passer tous ensemble un moment de joie et de convivialité.



La commune de Remilly sur Lozon a organisé son traditionnel repas à l'attention des aînés âgés de 65 ans et plus le samedi 13 octobre.

Dimanche 14 octobre, 40 personnes de 65 ans et plus étaient présentes pour le traditionnel repas offert par la commune et préparé par les membres du CCAS des Champs de Losque.



Samedi 17 novembre, après la traditionnelle photo-souvenir, Pierre Vaultier a souhaité la bienvenue aux 37 aînés du Mesnil-Vigot avant de partager un excellent repas préparé par Delphine et JC du Minn'Got

Insolite :



Au mois de mai dernier, un phoque a pris ses aises dans la Venloue au Mesnil-Vigot.

Pendant 3 semaines, l'animal a été l'attraction des habitants de la commune et a attiré de nombreux curieux venant chaque jour le photographier et le nourrir.

Malheureusement la fin de l'histoire est bien triste car le phoque a été retrouvé mort.

Nos associations

Le château de Montfort :

Construit au début du 16^e siècle par la famille Marquetel qui s'éteint 2 siècles ½ plus tard, il a connu des alliances prestigieuses puis un déclin dès la moitié du 18^e. Pour en savoir plus, le livre édité en juillet 2017 est toujours en vente 19 € à l'agence postale et à la vannerie de Rémilly sr Lozon.



Le site appartient à l'association des Amis du Château de Montfort qui l'a sauvé puis restauré en partie depuis 1980, et un bail sur 30 ans signé en 2002 avec la communauté de communes a

été repris en 2014 par l'Agglo de St-Lô qui a en charge tout ce qui concerne l'entretien extérieur (pelouse, abords...) et intérieur (sécurisation, extincteurs, ascenseur...) ainsi que l'animation de la période estivale, complétée depuis l'été dernier par l'exposition des maquettes du village des années 30 au fur et à mesure de leur rénovation par l'association.

En dehors de la période estivale, chacun peut aller se promener jusque dans la cour intérieure en passant par la petite barrière du porche d'entrée, ou par l'avenue des châtaigniers qui débouche du chemin de rando balisé tout autour de Remilly.



Ce bien commun à tous, patrimoine de notre secteur à conserver et à faire vivre, a besoin d'une équipe associative plus large dans le but d'organiser les manifestations dont une, médiévale, en juillet 2019.

Merci à ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre de donner leurs coordonnées sur le mail du président de l'association : olehodey@orange.fr

Les amis de l'osier :

L'association des Amis de l'osier se retrouve chaque mois soit pour des rencontres autour d'un brin d'osier, soit pour des démonstrations lors de manifestations ayant un lien avec la vannerie.



les amis de l'osier sont né en 2004, à l'initiative d'une poignée de passionnés. bien plus qu'un club de vannerie, c'est un groupe, devenu amis, qui partage savoir, savoir faire et convivialité.

Sur la photo : Les participants à une journée d'entraide pour la coupe de l'oseraie privative située à Feugères.

Le comité des fêtes du Mesnil-Vigot :



Cette année la réussite de nos différents événements (brocante, bourse aux livres...) s'est faite grâce à l'investissement et la bonne humeur de l'équipe du comité des fêtes mais aussi des bénévoles que nous souhaitons remercier sincèrement.

L'équipe du comité des fêtes vous donne rendez-vous pour :

- L'arbre de Noël : **samedi 15 décembre 2018** à partir de 16h en présence du Père Noël, cadeaux et animations (jeux) pour les enfants et goûter pour tous au programme !
- La soirée entrecôtes : **samedi 6 avril 2019** à 20h.
- La brocante : **dimanche 15 septembre 2019**.
- La bourse aux livres : **dimanche 20 octobre 2019**.



Le comité participera à l'installation des illuminations de Noël dans la commune.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019. Et à bientôt !

Le comité des fêtes de Remilly sur Lozon :



L'année 2018 :

Le 2 juin, les vélos fleuris se sont promenés (sous haute sécurité) dans le bourg de la commune.

Un cadeau et une partie de manège ont été offerts à tous les participants.

Le 3 juin, organisation de la traditionnelle brocante qui remporte toujours un vif succès.

Un grand merci aux bénévoles venus nombreux nous aider.



Le 14 novembre, nous avons offert 6 guirlandes de Noël au comité des fêtes du Mesnil-Vigot qui nous prête gracieusement leur tente pour nos différentes activités.

Le 16 décembre : arrivée du père Noël toujours très attendu par les enfants avec distribution de bonbons et de cadeaux.

Bonne et heureuse année 2019 !!!!

Le comité des fêtes des Champs de Losque :

Le comité des fêtes des Champs de Losque a organisé le 17 février 2018 une soirée sur le thème « chic détail choc ». Le 8 juillet 2018, 320 personnes étaient présentes au méchoui annuel.

La prochaine soirée aura lieu le 16 février 2019 et le méchoui le 14 juillet 2019.



Les Bielles des Marais :

L'Association « Les bielles des Marais » a été créée le 16 octobre 2018.

Elle est composée de 4 membres fondateurs : DUPART Christophe Président, LAMY Richard Trésorier, DUPART Carole Secrétaire et DUPART Georges, membre du bureau.

Cette association a pour but de réunir les passionnés de véhicules, et engins motorisés de + de 30 ans ainsi que les miniatures mis en scène.

DUPART Christophe et LAMY Richard, amis d'enfance ont toujours baigné dans le monde agricole. DUPART Georges figure emblématique, dans le décor de Rémilly sur Lozon, à presque 90 ans, agriculteur retraité, pratique encore la restauration mécanique pour son plus grand plaisir, de par son expérience, et son esprit bon enfant, il est un atout majeur au sein de l'association. DUPART Carole passionnée de sport mécanique apporte son expérience du monde associatif.



La cotisation annuelle fixée à 20€ permettra le fonctionnement administratif de l'association

Nous proposerons des réunions entre adhérents régulièrement afin d'échanger entre passionnés nos expériences et savoir-faire.



Plusieurs événements sont envisagés pour l'année à venir par l'association sur la commune de Rémilly les Marais.

Pour tous les passionnés de mécanique ancienne et de petites merveilles... venez nous rejoindre pour échanger, discuter et faire de nouvelles rencontres dans un esprit de franche convivialité.

L'association « Les 2 Mains »:

L'association « Les 2 Mains » est une association créée par Viviane HUE en juillet dernier.

Féru(e) d'arts créatifs et adorant être entourée d'enfants, Viviane a eu l'idée de créer une association autour des activités manuelles et à destination du jeune public de 6 à 12 ans. Elle essaie d'ajouter le côté éducatif au côté ludique en tentant de sensibiliser les enfants à la récupération de matières premières pour les différentes créations. Les ateliers ont lieu tous les mercredis, et les petits créateurs sont répartis sur 3 créneaux horaires. Les thèmes sont souvent choisis en fonction des saisons. Après la peinture sur galets, la réalisation de notre système solaire.... Les enfants ont préparé Noël, avec le marché chez "Lehodey Vani bois" le 2 décembre dernier.

Les projets pour l'année 2019, mettre en place une chasse au trésor, des olympiades pour les enfants et pourquoi pas une olympiade intercommunale avec les parents.



La pétanque remillaise :

La pétanque remillaise vous invite aux entraînements le mardi, le mercredi et le vendredi de 14 h à 19 h.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux licenciés ainsi que de nouveaux membres. Nous sommes à la recherche de vétérans (hommes et femmes) ainsi que des jeunes.

Cette année, nous avons créé 40 terrains de pétanque avec l'aide de la commune et des agriculteurs locaux. Nous en profitons pour les remercier de leur collaboration.

Il nous reste les finitions et les lampadaires à installer.

Cette année, nous avons organisé deux lotos qui nous ont permis de financer les travaux pour les nouveaux terrains.

En 2019, nous avons prévu d'organiser des concours officiels ainsi que des concours seniors et vétérans. Nous aimerions également organiser un concours pour les habitants de Remilly-les-Marais. Les membres de la pétanque Remillaise espèrent vous compter parmi eux très prochainement. !!!



L'Association des Parents d'Elèves :



L'A.P.E organise et participe à diverses manifestations afin de récolter des fonds. Ces fonds permettront aux enfants scolarisés d'améliorer leur quotidien soit par l'achat de matériel scolaire, soit par le financement de sorties. Pour l'année scolaire 2017-2018, l'A.P.E a organisé une vente de grilles, de corbeilles décorées par les enfants et de bulbes de printemps. Nous avons participé au marché de Noël chez «Lehodey-Vanibois». Ces diverses opérations nous ont permis :

- d'offrir un spectacle, un goûter et un cadeau à tous les enfants scolarisés pour Noël,
- de financer un projet classe poney pour les CM1-CM2,
- de financer une journée au poney club pour les maternelles,
- de participer au financement de la sortie au Mont St Michel pour les classes de CP-CE1 et CE2,
- d'organiser la kermesse de fin d'année.



Cette année encore nous travaillons pour nos enfants. Pour ce premier trimestre nous avons organisé une vente de bulbes de printemps et un loto. Nous avons participé au marché de Noël chez Lehodey-Vani'bois en vendant des boissons chaudes, gâteaux et crêpes ainsi que des petits sujets de Noël préparés par les enfants et nous-mêmes. Nous préparons le spectacle de Noël pour les enfants avec un goûter et un cadeau pour tous. Pour l'année 2019 d'autres projets sont en cours de réflexion.

L'association de jumelage le Mesnil-Vigot – Church Stanton :



2018 était l'année de l'accueil pour les membres de l'association....

Ils se sont d'abord affairés début juillet à organiser le traditionnel méchoui dont le bénéfice a permis d'aider financièrement l'accueil des amis britanniques en septembre. Les conditions météorologiques particulièrement clémentes de cette fin d'été ont facilité et agrémenté leur séjour. Invités cette fois à découvrir la grande foire de Lessay : les chevaux, les vaches, le gigot sous la tente les pieds dans l'herbe et les glaces d'Isigny en déambulant dans les allées ...Ils étaient ravis et impressionnés par l'ampleur de l'évènement. Chaque journée a offert des occasions de rassembler le groupe avec leurs hôtes pour participer aux diverses activités proposées. Entre foire et visites de patrimoine, maison du caramel et barbecue, le programme prévoyait également quelques temps plus libres qui ont permis des échanges de savoirs et de passions ... Tous se sont bien-sûr, promis de se revoir l'année suivante en terre britannique.



Quelques dates à retenir : la galette des rois (11 janvier 2019) et le méchoui (30 juin 2019).

La Gymnastique Volontaire :

C'est une association qui permet de proposer aux personnes de la commune et environnantes une heure d'activité physique hebdomadaire.

Cette activité est animée par une animatrice agréée par la fédération française EPGV (Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

On effectue environ 34 séances par an, le lundi de 20h30 à 21h30 sauf vacances scolaires. Le prix de la licence est de 75,00€ pour les adultes et 65,00€ pour les ados.

Cette séance s'organise par 30mn de cardio puis 30mn de renfort musculaire.

De nouvelles activités nous sont proposées avec différentes techniques pour booster la séance de gym. Le cardio est pratiqué au rythme de la musique par des petits enchainements toniques. Le renfort musculaire est pratiqué par différentes activités avec des ballons, des élastiques, des bâtons, des poids etc.

C'est une heure dynamique, agréable et amusante. Une séance est offerte à tous les nouveaux adhérents qui souhaitent découvrir la gymnastique volontaire.

Une nouveauté : Gym-douce le jeudi de 15h55 à 16h55.

Un moment pour travailler et s'amuser en douceur.



Le Club de l'Amitié du Mesnil-Vigot :

Nous avons commencé l'année avec la traditionnelle galette des rois, chaque trimestre nous fêtons les anniversaires autour d'un repas.

Notre Assemblée Générale a eu lieu en mai, il n'y a pas eu de changement dans le bureau, et nous n'avons pas organisé de réunion en juin, juillet et août.

Reprise en Septembre avec notre balade qui a eu lieu à LUDIVER.

Cette année nous avons organisé l'Interclub, notre repas en Octobre pour la trésorerie et le repas de NOEL début décembre.



Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le club de l'Amitié de Remilly sur Lozon :



Le 1^{er} semestre de l'année s'est déroulé tranquillement de la façon suivante : en février nous avons dégusté de bonnes crêpes pour la chandeleur (offertes par des bénévoles).

Les autres mois, il y a eu les rencontres autour de jeux de société (belote, scrabble et triomino), une semaine sur deux le mardi à partir de 14h00.

Le 26 juin, sous un soleil magnifique, les adhérents se sont retrouvés aux alentours de midi au restaurant « Le Fleurion » à Saint Jean de Daye pour un bon repas. La journée s'est terminée à la salle communale pour fêter les anniversaires du premier

semestre avec une fleur offerte pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs.

Après la pause estivale, le 11 septembre ce fut la reprise du club. Nous avons ensuite commencé les répétitions des chansons pour l'interclubs du 11 octobre, organisé par le club du Mesnil-Vigot ou nous étions invités avec les clubs de La Chapelle-Enjuger et Lozon. Ce fût un après-midi très sympathique.

Un repas pour tous les adhérents du club est prévu pour fêter Noël et les anniversaires du second semestre. Bonne fin d'année à tous !!!!



Le Trait d'Union :



Le Club des Anciens compte 32 adhérents. Les réunions du 2^{ème} jeudi du mois sont très suivies. 20 à 25 personnes y participent pour partager des jeux de société.

La dernière Assemblée Générale a vu un léger changement dans son bureau avec l'arrivée de Jean Mignot comme vice-président et secrétaire en remplacement d'Annick Hebert qui ne souhaitait pas se représenter.

Les finances sont toujours tenues par Nicole

Rousseau qui veille à leur bon équilibre. En avril il était organisé un repas « bœuf- bourguignon » qui a réalimenté un peu notre caisse.

Merci à la municipalité de Remilly-les-Marais pour le prêt gracieux des salles et la subvention ce qui nous aide un peu au bon fonctionnement de notre petit club.

Les personnes qui désirent nous rejoindre peuvent contacter un membre du club, elles seront les bienvenues.

L'Association des Commerçants et Artisans de Remilly-les-Marais :

L'année 2018 est une bien mauvaise année pour notre association :

- L'arrêt brutal de notre boulangerie, toujours sans repreneur à ma connaissance aura été une bien triste nouvelle!

- Le départ en retraite de Maryvonne Couillard, coiffeuse dans notre joli bourg depuis trois décennies ne sera pas non plus remplacée, elle part pour une retraite bien méritée car pour tous ceux qui la connaissent, si professionnelle, si discrète, elle laisse derrière elle une très belle image de l'artisanat de proximité. Nous lui souhaitons une très belle et longue retraite.

Ne sous-estimons pas les acteurs de nos petites communes, dans leur chute, ils entraînent les autres commerces !

Moins de passage et c'est la boucherie, l'épicerie, la pharmacie, la coiffeuse qui en ressentent aussitôt l'impact.

Chacun d'entre nous tient une part de responsabilité dans l'animation de nos bourgs, ne l'oublions pas si l'on ne veut pas devenir un village « dortoir ».

L'ACAR a organisé en 2018 :

- 1 Loto le dimanche 18 mars
- 1 après-midi théâtre avec la troupe des Joyeux Colibris pour 1 pièce intitulée « La Couturière »
- le Couscous du samedi 1^{er} décembre.

A venir en 2018 :

- La quinzaine de Noël avec une vitrine de lots à gagner par tirage au sort, lots exposés (en temps et en heure) dans la vitrine à côté de chez Fanny.

L'année 2019 sera sur le même tempo avec de meilleures surprises !

Patrick Lehodey - Président de l'ACAR



L'amicale des chasseurs et propriétaires de Remilly sur Lozon :

Saison 2017/2018 :

L'AG de la société a eu lieu le 23 septembre 2017, 11 sociétaires étaient présents, sur les 22 que compte la société :

- Le Président rappelle que chacun a le droit de tuer 1 lièvre pendant la saison de chasse et 2 faisans par jours de chasse, autorisés, il est interdit de tirer sur la perdrix cette année.
- Merci à René Besnard pour avoir nourri les perdrix toute l'année et à Emmanuel Guesdon pour la bonne organisation des 3 battues de cette saison où 7 renards ont été tués, les piégeurs remillais ont de leur côté capturé 9 renards, ce qui fait 16 renards en moins à Remilly sur Lozon.
- Le trésorier nous donne l'état de notre caisse à ce jour, Merci Florian pour ta bonne gestion, grâce au jeu des cases que nous organisons.
- L'élection des membres du bureau sortant sont réélus, le bureau reste inchangé sous la même composition. Bernard Lelandais : président – Jean-Luc Desdevises : secrétaire – Florian Dépériers : trésorier – Dominique Lengronne et D. Deperiers : membres.



En fin de réunion, distribution des cartes de sociétaires pour l'année 2017-2018.

Le comité de Fleurissement des Champs de Losque :

Le comité de fleurissement des Champs de Losque a fleuri cette année le bourg sur le thème des bambous, installé des bordures dans le carrefour et s'est occupé de l'arrosage pendant l'été.

- Il a assisté au repas du fleurissement cantonal ainsi qu'à la remise des prix le 26 octobre à Graignes.
- Le 17 octobre, les participants du fleurissement étaient conviés à la remise des prix de la commune.
- 2 ateliers art floral ont été organisés à Pâques et en juin, un troisième aura lieu le 20 décembre 2018 sur le thème de Noël,

Dès le mois d'avril les cartes seront de nouveau vendues aux participants.



Les anciens combattants de Remilly sur Lozon :

Un tournant en 2018.

Au cours de l'AG du 19 février et du CA tenu le 23 avril, l'association a profondément modifié son organisation.

En effet, Bernard Lelandais, qui était devenu président à la suite de René Laurent, le 11 avril 1989, a souhaité, pour des raisons personnelles et familiales, laisser la présidence. Il l'avait laissé entendre dès 2017. C'est un événement important, tant il a marqué l'association,

créée en 1923, et ce pendant des années. Il était membre depuis 1960, membre du bureau depuis 59 ans, et président depuis 29 ans. Il a toujours fait un excellent travail, très apprécié de tous. Il a été élu à l'unanimité président d'honneur. Pour des raisons personnelles, Fernand Laurent, secrétaire a aussi souhaité passer le relais après plusieurs années d'engagement reconnu.

Que tous les 2 soient vivement remerciés !

Cette année 2018, l'association a vu l'arrivée de 6 nouveaux membres, au titre des Soldats de France, c'est à dire ceux qui ont fait leur service national. Cela porte les effectifs de l'association, en nette progression, à 18 personnes. À l'issue de l'assemblée générale, Emile Alliet, porte-drapeau depuis une douzaine d'années, et qui le reste, a été élu président.

Tous les membres du bureau ont accepté de le seconder au maximum. Quatre vice-présidents ont aussi été élus : Georges Vendel, réélu pour la section des 39/45 - Daniel Moulin pour la section Algérie/AFN - Pierre Sevaux pour les Soldats de France - Paulette Levillain pour les veuves - Sébastien Lemieux a été élu secrétaire, et Philippe Gosselin reste trésorier.

L'association a participé, comme il se devait, aux cérémonies du 8 mai, et a rendu un hommage particulier aux Poilus, pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, célébré dignement à Remilly, avec de nombreux enfants et le soutien actif de la municipalité, Monsieur le maire délégué, Michel Laurent, en tête. Le 5 décembre elle était aussi aux cérémonies cantonales à St Gilles, pour rendre hommage aux combattants d'Algérie.



Les anciens combattants des Champs de Losque :



Le 8 mai 2018 :
Devant le Monument aux Morts



Le 20 janvier 2018 :

Vœux du Maire et remise de Médaille du Combattant à Messieurs Félix DELAUNAY, Fernand LESCALIER et Jean-Pierre CHALARD par Monsieur DEROUET de l'UNC.

Les anciens combattants du Mesnil-Vigot :



Octobre : c'est la rentrée - Une réunion de préparation eu lieu pour les prochains rendez-vous.

14 novembre : 100^{ème} anniversaire de la grande guerre. Louis, bouquet à la main précédait notre nouveau porte-drapeau Thierry Hue. Liliane déposait la gerbe au monument aux morts.

Mr le Maire donnait lecture du message puis rappelait le Nom de chaque soldat mort pour la France.

C'est à Marigny que nous retrouvons pour le rassemblement cantonal. Puis retour au Minn'Got où Delphine et JC nous attendaient avec le sourire car venait le temps de se mettre à table. Un repas apprécié et dans la bonne humeur.

Dates à retenir :

- 5 décembre : Saint-Gilles – Algérie, Tunisie, Maroc
- 12 janvier : galette des rois
- 9 mars : soirée choucroute

Vous pouvez toujours nous rejoindre !!! Bonnes Fêtes de fin d'année et surtout une Bonne Santé !!
Michel Godey – Président : 02 33 56 70 25

Des services près de chez nous

Médecin : 02 33 57 65 55

Docteur HERVIEUX Philippe

31 place des Laurisiens - Remilly sur Lozon - 50570 REMILLY-LES-MARAIS



Infirmiers : 02 33 56 26 81

Mme HERVIEU Lætitia – M. BATAILLE Pierrick

2 place de l'Église - Remilly sur Lozon – 50570 REMILLY-LES-MARAIS

Pharmacie : 02 33 55 03 25

M. HAMEAU Christophe

25 place des Laurisiens - Remilly sur Lozon - 50570 REMILLY-LES-MARAIS

Agence Postale Communale : 02 33 77 71 66

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15 (levée du courrier à 12h00 tous les jours)

Gendarmerie de Saint Jean de Daye : 02 33 72 50 20

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Trésorerie de Marigny : 02 33 55 15 10

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00

La déchetterie de Marigny-le-Lozon :

Le lundi et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le mercredi et le jeudi de 14h00 à 18h00



Assistante Sociale :

L'assistante sociale du secteur est présente sur rendez-vous à la mairie de Marigny-le-Lozon tous les jeudis de 14h00 à 17h00.

Pour la rencontrer, vous devez prendre rendez-vous auprès de son secrétariat au 02 33 77 28 93.

Solidarité transport est un service de transport assuré par des bénévoles pour des personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu. Des chauffeurs bénévoles vous accompagnent dans vos déplacements occasionnels tels que les visites médicales, les achats de médicaments, les démarches administratives et sociales, les visites aux malades... Vous pouvez vous renseigner en mairie pour avoir les coordonnées des bénévoles sur notre secteur.

Le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination destiné aux seniors) propose des actions collectives d'informations et de prévention pour «le Bien-Vieillir». Il participe avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire, au recueil des besoins de la population en perte d'autonomie. N'hésitez pas à contacter Mme Lechevalier au 06 80 23 16 83 - Centre Médico-Social du Val de Vire - 7 rue de la Libération - 50000 SAINT-LO

A.D.M.R. : 06 65 11 04 10

Référente sur le secteur : Mme Bénédicte TIRARD au 06 65 11 04 10



***Nous vous souhaitons une
Bonne et Heureuse Année 2019 !!***